RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DES ALLUETS-LE-ROI

Département des Yvelines
Canton de Verneuil-sur-Seine

A-temp 2026 55

ARRETE TEMPORAIRE DE POLICE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT A L'OCCASION DU TRAIL D'ECQUEVILLY 2026

Le Maire de la ville des ALLUETS LE ROI,

VU la loi n°82/213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L.2213-1 les articles L.2213-2 et L.2213-4 traitant des pouvoirs de police du Maire en matière de circulation et de stationnement ;

VU, le Code de la Route, notamment les articles R.411-8, R413-1 et R.417-10 ;

VU le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L.113-2, L 116-2 ;

VU le décret n° 2006-253 du 27 février 2006 relatif aux routes classées à grande circulation ;

VU le décret n° 86/475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière modifié par les textes subséquents,

VU l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière notamment, livre1 – 4ème partie - signalisation de prescription - approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 et livre 1 - 8ème partie - signalisation temporaire - approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fermer ponctuellement et exceptionnellement à la circulation la Route Royale ainsi que la rue des Alluets (voir plan en annexe) le dimanche 15 novembre 2026 de 09h45 à 12h15, à l'occasion de la 1ère édition du Trail dit d'Ecquevilly 2026, que cette manifestation nécessite une mise en place de mesures d'ordre et de sécurité provisoires et exceptionnelles, qu'il appartient au Maire de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer la sécurité publique et qu'il est alors nécessaire d'établir un arrêté temporaire de règlementation de la circulation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le dimanche 15 novembre 2026, de 09h45 à 12h15, la circulation sera formellement interdite à tous les véhicules, exceptée pour les véhicules d'interventions et de secours d'urgence au niveau de :

- **La Route Royale** (depuis le croisement avec la rue d'Ecquevilly et des bois Janeaudes)
- **La rue des Alluets** (VC n°5 dit d'Ecquevilly)

Mise en ligne le : 20/10/2026 13:26 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Service urbanisme
https://www.les-alluets-le-roi.fr/documents_administratifs/83373

ARTICLE 2 :
Les mairies d'Ecquevilly et des Alluets-le-roi seront respectivement chargées de la mise en place des différentes signalisations et dispositifs de sécurité sur leurs territoires respectifs.

Une déviation sera mise en place au niveau du carrefour entre la Route Royale et la rue d'Ecquevilly d'après le plan ci-joint.

ARTICLE 3 :
Le présent arrêté sera publié et affiché :
- En mairie et sur le site Internet,
- Aux abords immédiats de la manifestation.

ARTICLE 4 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de son auteur dans un délai de deux mois à compter de sa notification, auprès du tribunal administratif de Versailles (56 Avenue de Saint Cloud – 78011 VERSAILLES) ou par Télérecours (www.telerecours.fr).

ARTICLE 5 :
Madame le Maire, Madame la Major de la Brigade de Gendarmerie d'Orgeval, Monsieur le Chef de la Police Municipale Intercommunale, Monsieur le secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

Les Alluets le Roi,
Le 14 octobre 2026

Le Maire,

MAIRIE LES ALLUETS LE ROI (Yvelines)

Véronique HOULLIER

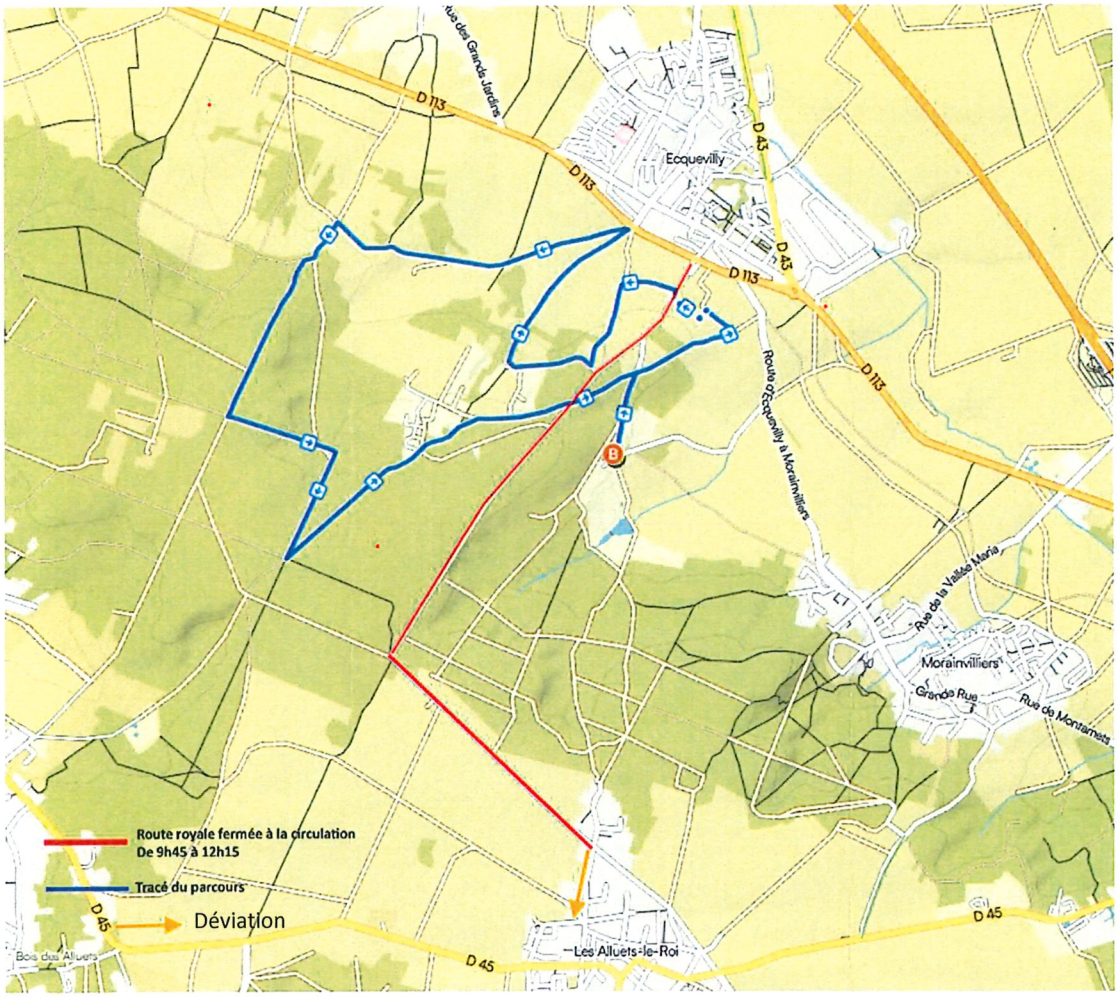
Mise en ligne le : 20/10/2026 13:26 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Service urbanisme
https://www.les-alluets-le-roi.fr/documents_administratifs/83373

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DES ALLUETS-LE-ROI

Département des Yvelines
Canton de Verneuil-sur-Seine

Annexe : Tracé du parcours avec fermeture à la circulation et déviation



Mise en ligne le : 20/10/2026 13:26 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Service urbanisme
https://www.les-alluets-le-roi.fr/documents_administratifs/83373

Mise en ligne le : 20/10/2026 13:26 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Service urbanisme
https://www.les-alluets-le-roi.fr/documents_administratifs/83373